



Lettre d'information - N° 22 / Mars 2025



NOUS CONTACTER

Nègrepelisse

Du **lundi** au **vendredi**

8h30-12h / 13h30-17h

Tel. 05 63 30 90 90 (taper 5)

franceservices@quercyvertaveyron.fr

Monclar de Quercy

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

13h30-17h

Tel. 05 63 30 46 46

franceservicesrelais@quercyvertaveyron.fr



PERMANENCES PARTENAIRES

Nègrepelisse

Service des Impôts

Tous les mercredis

Avec Rdv 9h-12h / 13h30-17h

05 63 30 90 90 (taper 5)

Mission Locale (16-25 ans)

Tous les lundis / jeudis / vendredis

Sur Rdv au 05 31 78 00 00

Relais Petite Enfance

Tous les mardis après - midi

Sur Rdv au 06 11 76 83 31

Défenseur des Droits

Les mardis 4, 11 et 18 mars

Sur Rdv / 9h-12h

05 63 30 90 90 (taper 5)

MSA

Le mardi 25 mars Sur Rdv / 9h-12h

Travailleur social – Caf

Les mercredi 5 et 19 mars Sur Rdv

Ateliers Numériques

Les mardis et jeudis après-midi

Sur Rdv 05 63 30 90 90 (taper 5)

Adil (logement)

Le jeudi 13 mars 05 32 74 15 63

Communauté 360

Le vendredi 14 mars

Sur rdv / 9h à 12h

À LA UNE

DEMANDE DE RSA et de PRIME D'ACTIVITE : procédure simplifiée à partir du 1er mars 2025

À partir du 1^{er} mars 2025, les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et de la prime d'activité verront leurs démarches administratives simplifiées grâce à la mise en place du pré-remplissage des déclarations trimestrielles de ressources. Cette évolution s'inscrit dans la mise en œuvre progressive de la solidarité à la source.



À SAVOIR

UN NOUVEAU SERVICES EN LIGNE POUR SIMPLIFIER VOTRE DEMANDE DE RETRAITE PROGRESSIVE

La retraite progressive vous permet, en fin de carrière, de percevoir une partie de votre pension de retraite tout en poursuivant votre activité professionnelle à temps partiel. Durant cette période, vous continuez de cotiser, améliorant ainsi le montant de votre retraite. Vous pouvez désormais faire votre demande en ligne en une seule fois auprès de l'ensemble de vos régimes de retraite.

Depuis le début de l'année 2025, le portail officiel info-retraite.fr propose un service en ligne vous permettant de réaliser votre demande de retraite progressive ; votre requête est transmise à tous vos régimes de retraite, de base et complémentaire.

Auparavant, vous étiez obligé d'adresser votre demande par voie postale aux différents régimes de retraite dont vous dépendiez.



Pour tout renseignement : 05 63 30 90 90 choix 5

Carte d'identité / Passeport

Du lundi au vendredi / 8h30-12h30

Sur Rdv 06 76 69 84 11

Services des Impôts

Le jeudi 20 mars

Sur Rdv 05 63 30 46 46

Mission Locale (16-25 ans)

Les mercredis 9h-12h

Sur Rdv 05 31 78 00 00

Relais Petite Enfance

Tous les lundis / 14h-17h

Sur Rdv 06 11 76 83 31

MSA

Le mardi 11 mars

Sur Rdv / 9h-12h

Montauban services – Mobilité

Le mardi 11 mars

Sur Rdv 07 89 30 96 03

Travailleur social – Conseil

départemental

Sur Rdv 05 63 30 91 54

Travailleur social – Caf

Le mardi 18 / 14h-17h sur Rdv

EREF

Le vendredi 7 mars

sur rdv de 9h 12h / 13h30 17h

EN BREF

IMPOT SUR LE REVENU : tranches et taux d'imposition 2025

Fiscalité 

Impôt sur le revenu

Tranches et taux d'imposition 2025

L'impôt sur vos revenus de 2024, déclarés en 2025, est calculé par tranches, en fonction du montant de vos revenus. Chaque tranche correspond à un taux d'imposition (de 0 à 45 %). Si votre revenu annuel dépasse celui de la tranche 1 (11 497 €), il sera concerné par plusieurs tranches successives, comme expliqué dans l'exemple.

Tranches pour 1 part de quotient familial*

Revenu annuel net imposable				
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Jusqu'à 11 497 €	De 11 498 € à 29 315 €	De 29 316 € à 83 823 €	De 83 824 € à 180 294 €	Plus de 180 294 €
0 %	11 %	30 %	41 %	45 %

Exemple pour un célibataire sans enfant soit 1 part de quotient familial*

Revenu annuel 30 000 € net imposable :		
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
Jusqu'à 11 497 €	De 11 498 € à 29 315 €	De 29 316 € à 30 000 €
0 %	11 %	30 %
0 €	+ 1 959,98 € <small>(29 315 - 11 497) x 11 %</small>	+ 205,50 € <small>(30 000 - 29 315) x 30 %</small>

Montant total de l'impôt : **2 165,48 €**
soit 7,22 % du revenu net imposable

A savoir

* Si votre foyer fiscal comporte plusieurs personnes, le calcul de l'impôt en tient compte pour fixer votre nombre de parts. C'est le quotient familial. Il a un impact sur le montant de votre impôt. Il diminue la charge fiscale notamment pour les familles avec enfants.

Service-Public.fr



NOS SERVICES

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien:

- une information de premier niveau
- un **accompagnement au numérique** pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
- une aide aux démarches en ligne (ex : impôts, inscription Pôle Emploi, retraite, ouverture compte Améli de la CPAM, simulation ou demande de prestation CAF, pré-demande de carte d'identité, carte grise, renouvellement de permis...)



Ordinateurs en libre accès



**L'ESPACE RURAL EMPLOI
FORMATION**



1. Un **accompagnement personnalisé** des demandeurs d'emploi
2. Un **soutien aux employeurs** dans leurs démarches de recrutement
3. Un **réseau de partenaires** de l'emploi et de l'insertion

05 63 30 90 90

eref@quercyvertaveyron.fr

